

# TRESSES INFORMATIONS

N° 177

MAGAZINE MUNICIPAL / décembre 2020



*Très belles fêtes  
et meilleurs vœux*

La semaine bleue aux Bassins de lumières

# AGENDA

Retrouvez sur [www.tresses.org](http://www.tresses.org)  
tout l'agenda de la ville



## SOMMAIRE

|                                   |                  |
|-----------------------------------|------------------|
| Tresses en images                 | p.4              |
| Tresses Contacts                  | p.6              |
| Infos habitants                   | p.7              |
| Participer - proposer             | p.8-9            |
| Pause méridienne                  | p.10-11<br>p. 12 |
| En direct du<br>Conseil municipal | p.13             |
| Info formalités                   | p.14             |
| Bien vivre ensemble               | p.15             |
| Médiathèque                       | p.16             |
| Enquête Tresses Infos             | p. 17            |
| Les associations<br>tressoises    | p.18<br>à 27     |
| Tresses Pratique                  | p.28             |
| Tribunes libres                   | p.30             |
| Histoire de Tresses               | p.31             |

**La CHECK-LIST anti-COVID**

**Avant**

- On limite le nombre de convives 1... (- de monde = - de risques, c'est la base !)
- On va se faire tester pour éviter d'être porteur du virus sans le savoir. Mais cela ne dispense pas de continuer à appliquer les gestes barrières !
- On respecte le + possible les places assises (portez les trousseaux !)
- Pour les apéritifs et petits buffets, on propose des brochettes, toasts individuels, verrines... on évite les bols et planches à partager.
- En préparant le repas, on respecte bien les règles d'hygiène. (Goûter la sauce, ok, mais avec une cuillère propre)

**Pendant**

- On évite les bises et embrassades (même si c'est très très difficile !).
- On respecte au tout les distances où on porte un masque. On pense à aller régulièrement.
- On identifie les verres (et, + difficile : on s'en rappelle tous la soirée !).
- À table, une seule personne fait le service avec des couverts dédiés, bien pour les boissons.
- Avie aux fumeurs : on ne partage pas les cigarettes ! (« bien... désolé, je peux pas t'en filer... c'est pas Covid... »)
- Sur la piste de danse, on oublie la chaise, et le cold-serve... (L'occaz' de se mettre au Madison !)

**Après**

- On s'affaire au grand ménage !
- On fait tourner le lave-vaisselle, on désinfecte les surfaces sans oublier poignées de porte et toilettes.
- On lave le linge utilisé à 60°.

Lavage des mains avec modération !  
Le gel hydro s'utilise même à table.

La gaité qui sauvera des vies

[www.corvides-epidemie.univ-montp.fr](http://www.corvides-epidemie.univ-montp.fr)



Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.  
Imprimé avec des encres à base végétale.



## EDITO

Chères Tressois, chers Tressois,

L'année 2020 s'achève et toujours le virus du Covid nous menace, bouleverse notre quotidien.

A la première vague du printemps a brutalement succédé la deuxième à l'automne sans que nous parvenions depuis lors à rabaisser significativement le niveau de contamination. Et déjà une troisième vague est attendue après les fêtes. Je vous engage dès lors à maintenir la vigilance à un haut niveau afin de vous protéger et protéger vos proches.

L'année 2020 aura été placée sous le signe de la solidarité. Solidarité envers les plus fragiles, contactés et accompagnés régulièrement par les élus et les services du centre communal d'action sociale tandis que le centre intercommunal subventionne le portage de repas à domicile et le transport à la demande. La facturation des services tient davantage compte de la capacité contributive de chacun. Sur le terrain les conseillers de secteur veillent et répondent aux demandes. Solidarité aussi avec le corps enseignant lors de l'hommage au professeur Samuel Paty victime de la bêtise humaine et de l'intolérance. La laïcité n'est pas une opinion mais c'est la liberté d'en avoir une.

La culture n'a pas été oubliée avec l'achèvement de la salle Le Reflet. Malgré le confinement nous avons ouvert avec un concert... sans public mais retransmis en direct sur la chaîne YouTube de la mairie. A l'heure où j'écris ces lignes l'Education nationale vient d'autoriser les spectacles de fin d'année que la mairie offre à chacune des écoles. Les enfants vont être ravis ; ni eux ni leurs prédécesseurs n'ont jamais bénéficié à Tresses d'aussi bonnes conditions d'écoute. Pour tous la communauté de communes programme un spectacle dédié à Astor Piazzolla, clôture d'un remarquable automne musical.

Avec ténacité, nous avons conduit, en concertation avec les riverains, divers chantiers de voirie comme l'aménagement de la rue du Bourdieu, de la rue des Faures ou de l'allée Armenaud. L'entretien des espaces verts et la protection de l'environnement se poursuivent également ; le bassin d'orage de Janon va être aménagé. Le chantier de l'école maternelle va enfin pouvoir commencer prochainement, après un nouveau temps d'information en début d'année.

Les outils de démocratie participative sont en place comme le droit de saisine citoyenne du conseil, le nouveau Forum tressois, le budget participatif.

D'autres secteurs sont plus malmenés. Les entreprises et les commerces souffrent. Pour les aider, nous avons alimenté le fonds d'aide aux très petites entreprises ; nous leur permettons à présent de créer gratuitement leur boutique en ligne sur la plate forme « ma ville mon shopping ». Le monde du sport et associatif est mis à rude épreuve par les confinements et les protocoles sanitaires nécessaires à la lutte contre la propagation du virus. A tous les acteurs qui souffrent de cette crise nous adressons notre entier soutien.

A chacun de vous, je souhaite de belles fêtes de fin d'année. Pour cause de Covid nous ne pourrons pas nous retrouver début janvier pour la traditionnelle cérémonie des voeux, donc je profite de cette page pour vous souhaiter, avec un peu d'avance, une heureuse année 2021.

Christian Soubie  
Maire de TRESSES

# TRESSES EN IMAGES



**Concert sur canapé du Balkan Kartet le 28 novembre (en replay sur la chaîne YouTube Mairie de Tresses).**



**Les techniciens au travail pour préparer la diffusion en direct du concert au Reflet..**



**Réunion du Conseil municipal dans la salle d'activités du Reflet et dans le respect de la distanciation physique.**



**La salle du Reflet et sa tribune n'attendent plus que les spectateurs.**



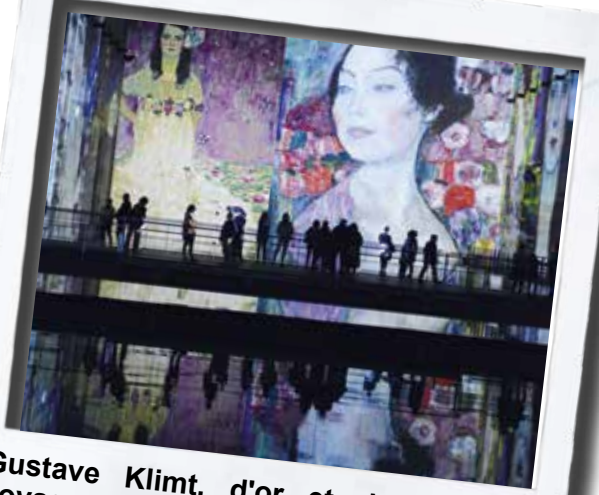
**Hommage à Samuel Paty, enseignant qui voulait que ses élèves grandissent libres.**



**Les élèves du collège Jean Zay ont planté un arbre de la laïcité et y ont accroché des messages d'espoir.**



**Semaine bleue : une cinquantaine de seniors s'est rendue aux Bassins de Lumières à la base sous-marine.**



**Gustave Klimt, d'or et de couleurs, voyage au coeur de la Vienne impériale du 19<sup>ème</sup> siècle.**



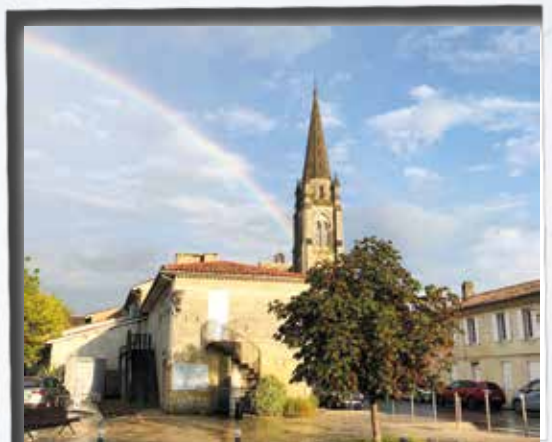
**La Mairie se pare des couleurs d'Octobre Rose pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein**



**A la découverte d'expositions numériques immersives dans les anciens bassins des sous-marins.**



**Le miroir du Reflet sous le soleil de l'automne.**



**Un arc en ciel traverse le ciel de Tresses et nous invite à la contemplation.**

# CONTACTS

## Mairie

5, avenue des Ecoles - BP 67  
33370 Tresses  
tél. 05 57 34 13 27  
mairie@tresses.org  
www.tresses.org

### Accueil du public

lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
8h30-12h & 14h -17h30  
mardi 14h -17h30  
samedi 8h30 -12h

## Permanences urbanisme

Uniquement sur rdv pris par mail  
urbanisme@tresses.org  
lundi 13h30-17h30  
mercredi 13h -18h

## Médiathèque

05 57 34 04 24  
mediatheque@tresses.org  
www.aufildesbib@fr

**Bibliothèque** : 5, avenue des Ecoles

**Annexe multimedia** : 1, place du  
Marronnier

### Accueil du public

mardi 16h -19h  
mercredi 10h-12h et 14h-18h30  
Jeudi et vendredi 16h-18h30  
samedi 10h-13h

## Ecole Maternelle

Directrice : Véronique Szpak  
05 57 34 15 07

## Ecole Élémentaire

Directeur : Philippe Vanbauce  
05 57 34 10 77

## Centre de Loisirs & Accueils périscolaires Les Francas

Place du Marronnier  
Bureau 05 57 34 28 67  
Ecole maternelle 05 57 34 16 86  
Ecole élémentaire 05 57 34 11 30

## Crèche

association Vertelune  
Directrice : Alexandra Sizur  
1, Rés. Le Bourg  
05 57 34 04 45

## A.C.D.B. Les côteaux de Bordeaux

Service aide à domicile, portage de  
repas à partir de 65 ans  
05 56 72 89 94

## Communauté de Communes les Coteaux bordelais

8, rue Newton 33370 Tresses  
05 57 34 26 37  
contact@cdc-coteaux-bordelais.fr  
www.coteaux-bordelais.fr

## Déchèterie de Tresses

05 56 21 19 79  
Parc d'activités de Mélac  
Horaires d'hiver (15 oct - 15 mars)  
lundi 13h15-17h & du mardi au  
samedi 9h15-13h et 13h40-17h

**La Poste** : 05 57 34 50 45

**Gendarmerie** : 05 57 34 45 00

**Sos médecins** : 05 56 44 74 74

**Pharmacie de garde** : 05 56 01 02 03

## Secteur 1 - Nord

Philippe Lejean, 07 63 13 51 16

## Secteur 2 - Ouest

Sylvie Pinet, 07 63 13 50 76

## Secteur 3 - Déborah

Déborah Bezin, 07 63 13 51 40

## Secteur 4 - Sud et Est

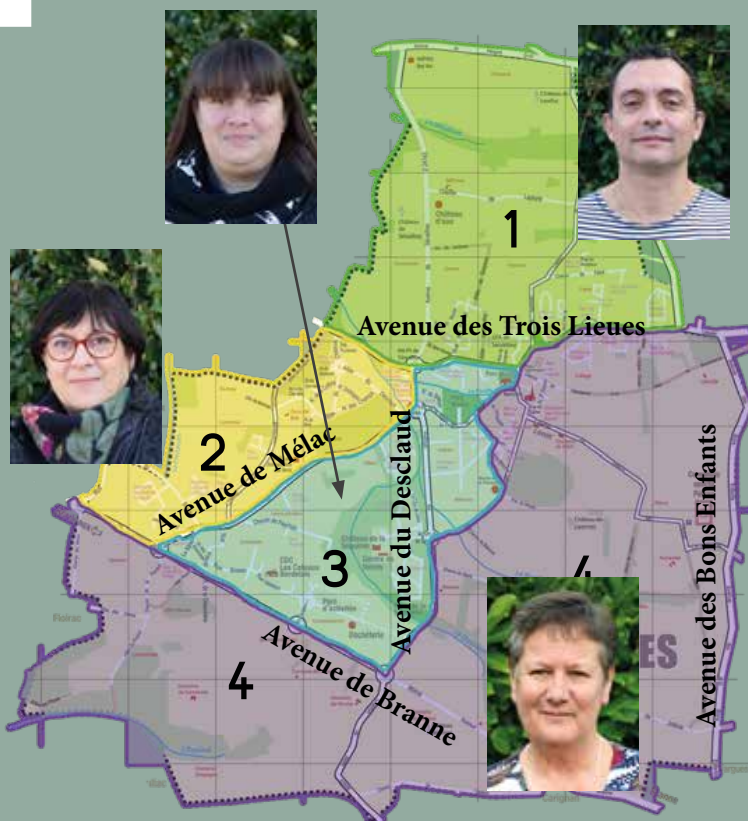
Cathy Lageyre, 07 63 13 51 54



Vous pouvez aussi nous  
contacter par mail  
**mairie@tresses.org**  
ou depuis le site internet  
**www.tresses.org**  
au moyen du formulaire  
accessible en page  
d'accueil.

## Plus de proximité !

Quatre conseillers municipaux de proximité  
sont à votre écoute. Vous pouvez les contacter  
pour leur signaler un problème d'éclairage, de voirie,  
de sécurité... Ils sont vos interlocuteurs privilégiés.



# INFOS HABITANTS

MAIRIE DE TRESSÉS newsletter

Inscrivez-vous et restez informé-e !

## Nouveaux commerces et services

La Bohème, Chloé, esthéticienne à domicile  
06 99 90 16 99 - laboheme.chloe@gmail.com

Instagram : @labohemeesthetique

Facebook : @ La Bohème Esthétique

Aneolys

Laure Daverton, consultante formatrice RH, sophro-coach  
diplômée - www.aneolys.com

ldaverton@aneolys.com - 07 69 09 74 45



## Pré-inscriptions scolaires 2021-2022

Pour les nouveaux élèves : 1<sup>ère</sup> inscription à l'école maternelle,  
inscription en CP, changement d'école.

Renseignements et pré-inscription en ligne : [www.tresses.org](http://www.tresses.org)

Pré-inscription avant le 31 janvier 2021.

## Avis aux commerçants et entreprises de proximité

Le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers et la communauté  
des communes les Côteaux Bordelais, en collaboration avec la  
chambre de commerce, s'engagent au côté des entreprises de  
proximité.

Créez gratuitement votre boutique en ligne sur la plateforme  
100 % sécurisée du groupe La Poste : [mavillemonshopping.fr](http://mavillemonshopping.fr)

Vos clients pourront acheter et payer en ligne de façon  
100 % sécurisée. Ils récupèrent leurs achats en boutique  
(click&collect), ou ils sont livrés à domicile par le facteur.

## NAISSANCES

Cloé GUYARD, le 22 juillet

Lyna, Alix MILAN, le 24 août

Elise, Poema TEURA, le 21 septembre

Ayden ARNOUD, le 1<sup>er</sup> octobre

Aélis, Marie, Irène BLANCHARD, le 3 octobre

Nathan JOMINET, le 9 octobre

Kylian, Elvis, Jean-Claude NDEISSE, le 29 octobre

Maïssa, Mélina CAO Y ESCUDERO, le 1<sup>er</sup> novembre

Charlotte, Jeanne, Gladys NAU LESCURE, le 4 novembre

Eliot SAINLEGER, le 5 novembre.

## MARIAGES

Jean-Baptiste DUZAN et Harmony, Julie,  
Françoise, Marie HOUZELOT, le 2 octobre.

## DECES

Hélène, Ghislaine, Marie DE MANET veuve  
BALGUERIE, le 22 juillet

Mireille, Louise, Camille BELLEMERE épouse  
ASSEMAT, le 1<sup>er</sup> novembre

Manuel GARCIA, le 23 novembre.

## Collecte de sapins pour broyage

Du 4 au  
31 janvier 2021

aux  
Ateliers municipaux  
(derrière l'école maternelle)

Dépôt sans sac ni décoration.  
Les sapins seront broyés et  
revalorisés.



## RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



Le nombre de foyers d'influenza aviaire  
hautement pathogène a augmenté ces  
dernières semaines en Europe.

Tout détenteur d'oiseaux, à l'exception  
de ceux dont les oiseaux sont détenus  
en permanence à l'intérieur de locaux à  
usage de domicile, est tenu d'en faire la  
déclaration auprès de la Mairie au moyen  
du cerfa n° 154172\*02.

## ETAT CIVIL



## Le Forum tressois,

### espace citoyen de dialogue et de concertation se renouvelle

Lors du précédent mandat, la Municipalité de Tresses a créé le Forum Tressois, instance de participation directe et active des Tressois à la vie de leur Commune.

Le Forum Tressois :

- Permet à la démocratie participative locale de s'exercer dans un cadre constructif et efficace,
- Associe les habitants en sollicitant leur expertise d'usagers sur les questions et projets d'intérêts communaux.
- Enrichit le débat public et est force de proposition.

Plusieurs suggestions issues des discussions avec les précédents membres du Forum Tressois ont été mises en application comme la création d'un terre-plein central avenue du Desclaud ou encore certains aménagements de la noria du parc Marès.

Composé jusqu'alors à parité, de 12 citoyens tirés au sort sur la liste électorale, il évolue pour les 6 prochaines années conformément aux engagements pris devant les Tressois.

Son effectif est porté à 24 membres : 12 femmes et 12 hommes.

En janvier, 120 noms sont tirés au sort sur la liste électorale. Ce tirage au sort sera public et aura lieu à la Mairie.

Les personnes tirées au sort seront contactées et celles qui acceptent sont désignées membres du Forum Tressois dans l'ordre du tirage au sort, dans le respect de la parité et de la composition attendue, à savoir :

- 6 membres âgés de plus de 60 ans (3 femmes et 3 hommes).
- 6 membres âgés de 18 à 26 ans (3 femmes et 3 hommes).
- 12 membres de 26 à 60 ans (6 femmes et 6 hommes).



## Témoignage

*Sylvie Pinet, ancien membre du Forum Tressois*

*Je me suis toujours intéressée à la vie de ma commune et lorsque j'ai lu dans le Tresses Informations que la Municipalité créait ce comité consultatif, cela a aiguisé ma curiosité. Quand j'ai reçu quelques semaines plus tard le courrier m'informant de ma sélection par tirage au sort, j'ai décidé que c'était une belle occasion de m'impliquer.*

*J'y suis allée au début "pour voir" et je me suis prise au jeu des échanges et des propositions. La discussion était libre et constructive et m'a permis de mieux comprendre les enjeux, les problématiques et les contraintes d'une Collectivité.*

*J'y ai pris tellement goût que je suis aujourd'hui élue au Conseil municipal, conseillère de secteur. Je rencontre beaucoup de Tressois, je recueille leurs questionnements, doléances ou propositions et fais le lien avec les services de la Mairie pour répondre au plus près de leurs besoins.*

*Mon expérience au Forum Tressois m'a enrichie et je mets désormais en pratique ce que j'ai appris au Forum Tressois : démocratie et proximité !*



## Création du budget participatif Tressois

Les élus de Tresses souhaitent renforcer le pouvoir d'agir des citoyens. Pour cela, ils invitent les Tressois à proposer leurs projets puis dans un second temps soumettent au vote citoyen les projets déposés.

Le budget participatif permet aux citoyens de décider de l'affectation d'une partie du budget de leur Commune. Il donne aux citoyens un pouvoir d'initiative, de proposition et de décision.

### Qui peut participer et voter ?

Tous les Tressois de plus de 14 ans, seuls ou en groupe (ex : association) autour d'un projet commun.

### Pour quels projets ?

Les projets devront répondre à 4 grands principes :

- Servir l'intérêt général afin de bénéficier au plus grand nombre,
- Concerner Tresses,
- S'inscrire dans le périmètre et les compétences de la Commune, dans le domaine public.

### Les thématiques

proposées sont le cadre de vie/ l'espace public, l'environnement, la mobilité, la culture et le patrimoine, l'éducation et la jeunesse, le sport, la santé, la solidarité et la cohésion sociale, l'économie et le numérique...

Les projets doivent respecter l'ordre public et le principe de laïcité.

**BUDGET PARTICIPATIF**  
C'est vous qui proposez... c'est vous qui votez !

**46 000 €**  
Pour un ou plusieurs projets que vous proposez

**Qui peut participer ?**  
Tous les Tressois à partir de 14 ans

**Comment ?**  
En complétant un dossier mis à disposition à la mairie ou sur le site : [www.tresses.org](http://www.tresses.org)

### Quel budget ?

Le budget dédié par la Commune au budget participatif tressois est de 46 000 euros, ce qui représente environ 10 euros par habitant. Le coût estimatif d'un projet présenté doit être de moins de 10 000 €.

### Quel calendrier ?

**Décembre 2020 - 31 mars 2021 :** le référent porteur du projet dépose un dossier décrivant l'action imaginée et une estimation de son coût.

**Avril - septembre 2021 :** les services municipaux étudient la recevabilité et la faisabilité technique du projet.

**1<sup>er</sup> octobre - 15 novembre :** les Tressois votent en Mairie ou sur le site internet de la Commune.

**Dès janvier 2022 :** les projets lauréats entrent en phase de concrétisation. Les porteurs de projets sont associés à leur mise en oeuvre.



Renseignements en mairie ou [www.tresses.org](http://www.tresses.org)

# Pause méridienne : bio et solidaire !

*Moment agréable de partage, d'écoute et de communication, le temps du repas fait l'objet d'un projet éducatif global, incluant également les temps de repos, d'activités libres, d'ateliers, de sieste pour les plus jeunes... précédant et suivant le repas lui-même.*

## **Pourquoi avoir changé de prestataire à la cantine ?**

Le marché précédent de restauration scolaire étant arrivé à son terme, une nouvelle mise en concurrence a dû être organisée. Dans le cahier des charges, nous avons retenu des objectifs plus ambitieux. Il ne s'agit pas seulement de nourrir les enfants mais bien de les éduquer et de participer à l'enjeu national de santé publique. Bien manger n'est-ce pas la meilleure des préventions ?

## **50 % de bio en 4 repas**

Deux des quatre repas que prennent les écoliers sont intégralement bio ce qui représente 50 % de la restauration scolaire sur 4 jours d'école (40 % si on inclut le centre de loisirs du mercredi). Un niveau rarement atteint dans les collectivités et dont profitent tous les enfants. En comparaison, la moyenne française se situe à 4,5 % de produits bio à la cantine. Nos exigences vont bien au delà de ce que nous impose la loi Egalim en bio, en labels et en circuits courts.

## **Vers le zéro déchet - zéro plastique**

Nous avons imposé le zéro plastique. A Tresses, les couverts sont en métal, les assiettes Arcopal, les verres et ramequins en verre. Même les produits d'entretien sont bio labellisés.

Le nouveau prestataire a prévu des actions de sensibilisation anti-gaspillage et à terme, les enfants pèseront leurs déchets pour apprendre à les réduire.

## **Qu'est-ce qui a changé dans l'assiette des enfants ?**

Plus qu'avant, l'assiette respecte le rythme des saisons et il y a davantage de « fait maison ». Les OGM, les huiles de palme, les viandes reconstituées sont proscrits. Les produits bio et en circuits courts sont augmentés. Les viandes sont peu grasses et françaises, le boeuf servi est 100 % muscle et uniquement de races à viande, tous les oeufs et les volailles sont de la région.

Un repas par semaine est à la fois bio et végétarien. Un choix fort car consommer des protéines végétales permet de varier les sources de protéines, d'améliorer la santé et de protéger la planète.

Nous avons inclus des objectifs nutritionnels prioritaires : augmenter la consommation de fruits et de légumes et les apports en fer et en calcium, diminuer les apports en lipides et la consommation de sucres ajoutés.

Les menus sont conçus de façon à assurer à l'enfant un bon équilibre diététique. Nous proposons aussi des menus alternatifs et, suite aux retours de parents, nous avons revu certains menus avec le prestataire pour mieux répondre aux attentes des enfants tout en respectant le cahier des charges et les objectifs.



# 63 000

**repas sont servis  
chaque année aux  
écoliers tressois**

## Chaque semaine

=> 2 repas 100 % bio

=> 1 repas végétarien

=> 80 % de produits frais



### Comment se compose un menu équilibré à la cantine ?

L'équilibre alimentaire est réalisé avec 4 composantes (ex : entrée - viande - légumes - dessert ou viande - féculent - fromage - dessert) qui comportent toutes les qualités nutritives nécessaires au bon développement des enfants. Nous appliquons les recommandations du GEMRCN, Groupement d'étude des marchés en restauration collective et de nutrition en milieu scolaire.

Les menus sont élaborés par une diététicienne qui s'assure de l'équilibre alimentaire, des apports nutritionnels et des grammages dans l'assiette.

Ils sont en ligne sur la page d'accueil du site internet de la Mairie et sur <https://www.clicetmiam.fr/> (code établissement T222).

### Un encadrement renforcé pendant la crise sanitaire

Nous appliquons le protocole défini par l'Education Nationale. A l'école élémentaire, les élèves sortent de classe en horaires décalés. Les douze groupes-classe mangent en 2 heures. Les enfants ont donc 25 à 30 minutes pour prendre leur repas. Les tables sont désinfectées après chaque groupe.

Cette organisation a nécessité le recrutement supplémentaire de huit personnes sur un effectif habituel de 17 personnes (maternelle et élémentaire). Cela représente un surcoût de plus de 1 080 euros par semaine intégralement pris en charge par la Collectivité.

### Des ateliers du midi gratuits

Les ateliers du midi proposent des activités sportives, culturelles ou de loisirs aux enfants des écoles. Ils sont accessibles sur inscription sans surcoût pour les familles. Ils sont actuellement suspendus sur décision gouvernementale en raison de la crise sanitaire.

### Qu'est-ce que la facture au taux d'effort ?

Auparavant, toutes les familles étaient facturées au même tarif, quels que soient leurs revenus et leurs capacités financières.

Pour que cette alimentation saine et durable soit accessible à tous, les tarifs sont désormais à la fois progressifs et proportionnels aux revenus des familles en tenant compte du quotient familial (QF).

Le tarif plancher est à 2,10 € (QF < ou = 600 € soit - 1 € par repas par rapport à 2019) et le tarif plafond à 4,80 € (QF = ou > 1 800 €). Ce dispositif pourra être adapté au vu de l'évaluation qui sera conduite.

Chaque mois,  
une animation au self !

Nov : baseball et USA

Déc : on fête Noël

Janv : galette et atelier nutrition

Fév : chandeleur, Canada et hockey

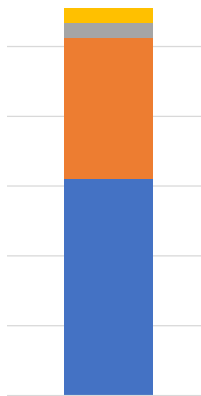
Mars : c'est le printemps !

Avril : Pâques, Hawaï et surf

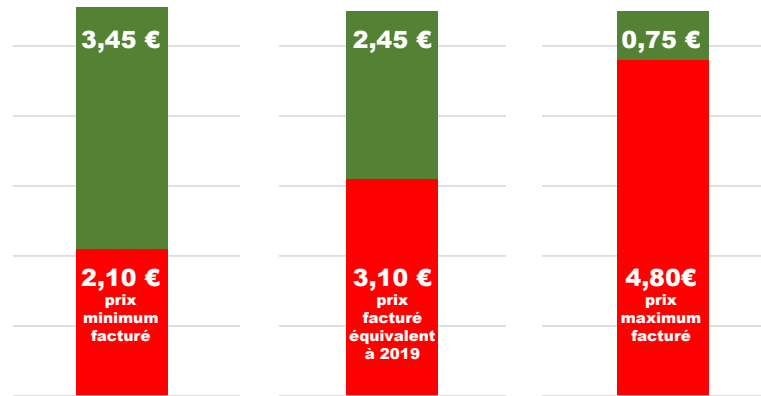
Mai : atelier nutrition

Juin : atelier environnement

## Décomposition du coût de la pause méridienne 5,55 euros par enfant (hors protocole sanitaire renforcé)



- Ateliers du midi : 0,20 €
- Charges de fonctionnement : 0,22 €
- Frais de personnel : 2,02 €
- Repas : 3,11 €

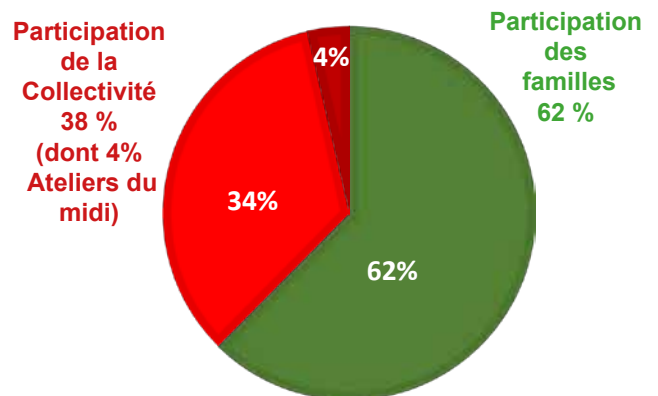


- QF < 600 €  
(environ 1800 € de revenus pour un couple avec 2 enfants)
- QF = 1050 €  
(environ 3100 € de revenus pour un couple avec 2 enfants)
- QF > 1800 €  
(> 5500 € de revenus pour un couple avec 2 enfants)

- Pris en charge par la Collectivité
- Reste à charge des familles



### Répartition des participations



Le coût de la restauration scolaire entre les années 2019 et 2021 connaît une hausse essentiellement due aux objectifs qualitatifs plus ambitieux du nouveau marché de restauration scolaire (passage de 23 % de produits bio à 40 % notamment).

Elle est répartie entre la Commune et les familles des enfants des écoles.



# En direct des conseils municipaux

Les élus municipaux ont notamment adopté les délibérations suivantes lors du **conseil municipal du 7 oct. 2020** :

- Rapports annuels 2019 du délégataire du service public d'assainissement collectif, sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, du Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde
- Mise en place d'un groupement de commandes entre la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" et des Communes pour le choix d'un maître d'oeuvre pour les travaux de voirie des années 2021 à 2024
- Exercice du droit à la formation des élus
- Détermination du nombre d'Ajoints au Maire, élection des Ajoints au Maire et indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers délégués
- Modification du tableau des effectifs, autorisation de recrutement d'agents contractuels de droit public en remplacement d'agents publics momentanément indisponibles
- Actualisation du Régime indemnitaire (RIFSEEP) et extension du champ d'application des bénéficiaires
- Décision modificative n° 3 - budget principal
- Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses
- Admissions en non-valeur - budget principal et budget transport scolaire
- Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la restauration de la salle du Marronnier et l'aménagement d'un local de conservation des archives communales, pour la rénovation énergétique de la maison Della Liberra et la création de deux logements conventionnés
- Motion de soutien à l'action du SEMOCTOM pour dénoncer la forte hausse des coûts de traitement des déchets ultimes (pratiqués par VEOLIA qui se trouve en situation quasi-monopolistique sur le Département)

Les élus municipaux ont adopté les délibérations suivantes lors du **conseil municipal du 12 nov. 2020** :

- Mise en place de groupements de commande entre la Communauté de communes et des Communes membres pour les travaux « voirie investissement 2021 », pour les travaux de fonctionnement voirie des années 2021-2024
- Demande de subvention au Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde (SDEEG) pour des travaux d'éclairage public
- Election des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO), de la Commission de délégation de service public (CDSP)
- Exonération partielle des pénalités de retard du chantier de la salle le Reflet
- Modification de la composition du Forum Tressois
- Création du budget participatif tressois
- Orientations budgétaires pour 2021
- Règlement intérieur du Conseil municipal.

Les élus municipaux ont adopté la délibération suivante lors du **conseil municipal du 9 déc. 2020** :

- Qualification de Service Social d'Intérêt Economique Général (SSIEG) des accueils périscolaires
- Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face aux accroissements temporaires et saisonniers d'activité
- Recrutement de vacataire(s) et fixation du tarif de la vacation pour 2021
- Exonération partielle des loyers commerciaux en soutien aux entreprises touchées par la crise sanitaire et économique
- Décisions modificatives n° 1. budget annexe de l'assainissement collectif, n° 2 - budget annexe des logements sociaux
- Budgets Primitifs 2021 - budget principal - budgets annexes de l'assainissement collectif, de la régie des transports scolaires, des logements sociaux
- Convention d'objectifs 2021 avec l'ADEMA.

## Election de trois nouveaux adjoints au Maire

### Dominique Mouneydier

Espaces publics, espaces verts  
et coordination des conseillers de proximité



### Marie-Jo Gautriaud

Vie des seniors  
et santé publique



### Armand Billet

Sports et animations



**N° 01 - Clôture** (mur, grillage, haies, palissades, portail) : DP\*

**N° 02 - Extension, création de surface supplémentaire** de plancher, d'un garage, aménagement de combles...

**N° 07 Abri de jardin**

**N° 08 Agrandissement d'une construction**, veranda, garage accolé à une construction  
< à 20 m<sup>2</sup> : aucune formalité ; entre 5 et 20 m<sup>2</sup> : DP\* ; > à 20 m<sup>2</sup> : PC\*\* et < 40m<sup>2</sup> si extension en zone U : DP\*  
Aucune formalité si les travaux ne touchent pas à l'aspect extérieur de la construction, ne s'accompagnent pas d'un changement de destination, ne créent pas de surface supplémentaire supérieure à 5 m<sup>2</sup>.

**N° 03 - N° 06 - Création ou modification d'une ouverture**, portes et fenêtres, vélux : DP\*  
Remplacement à l'identique : aucune formalité

**N° 04 - Pose de panneaux photovoltaïques** : puissance < 250 kWh : DP\*, si > 250 kWh : PC\*\*

**N° 05 - Toiture**  
Modification de l'aspect extérieur : DP\*  
Remplacement à l'identique : aucune formalité

**N° 09 - Ravalement**  
Modification de l'aspect extérieur : DP\*  
Rénovation à l'identique : aucune formalité

**N° 10 - Piscine extérieure et terrasse**  
Bassin inférieur ou égal à 10 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
Bassin entre 10 et 100 m<sup>2</sup> : DP\*  
Bassin de plus de 100 m<sup>2</sup> ou dont la couverture dépasse 1,80 m de hauteur : PC\*\*  
Terrasse : aucune formalité si de plain pied.

## Quelles autorisations demander avant de commencer des travaux ?



**Changement de destination d'un bâtiment**  
(ex : transformation d'un commerce en habitation...)  
DP\* même s'il n'y a pas de travaux  
PC\*\* s'il y a modification de la façade ou des structures porteuses.

**Démolition** ou travaux rendant inutilisable tout ou partie d'une construction : permis de démolir

La réglementation diffère lorsque le bien immobilier se situe aux **abords d'un monument historique** comme le clocher du 13<sup>ème</sup> siècle de l'église de Tresses.

**Pour plus de précisions, voir cerfa 51434\*08**  
\*DP : déclaration préalable / \*\*PC : permis de construire

### Permanences urbanisme

Uniquement sur rdv pris par mail  
[urbanisme@tresses.org](mailto:urbanisme@tresses.org)

- lundi 13h30-17h30

- mercredi 13h -18h

Le dépôt des dossiers complets se fait à l'accueil de la Mairie.

*Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) fixe les règles générales de construction, le projet global d'aménagement et de développement de la commune. Il est en ligne et consultable sur le site de la mairie [www.tresses.org/ma-ville](http://www.tresses.org/ma-ville)*

### Procédure d'instruction des dossiers d'urbanisme :

*Le service urbanisme de la Commune informe et conseille le demandeur qui dépose son dossier complet auprès de la mairie (à l'accueil). Il instruit les DP et les certificats d'urbanisme d'information.*

*Pour les permis, après vérification de leur complétude, le dossier est transmis au service instructeur de la Communauté de Communes de Saint Loubès qui a en charge son instruction.*

*Par la suite, le Maire de Tresses prend l'arrêté d'autorisation ou de refus conformément aux préconisations du service instructeur.*

# BIEN VIVRE ENSEMBLE

## S'écouter, dialoguer pour mieux vivre ensemble

Tresses est une commune où il fait bon vivre. Les gens se connaissent, tissent facilement des relations sociales dans leur voisinage, dans les associations, à la sortie de l'école, au marché, lors des événements culturels ou sportifs... Les lieux de rencontre sont nombreux et contribuent à garder ce côté village qui plait tant aux anciens Tressois, comme aux nouveaux.

Tout cela est précieux et doit être préservé.

**Pour le bien être de tous, préservons cette qualité de vie et respectons certaines règles de savoir vivre simples et connues de tous.**



**Le bruit :** Le bruit causé par la vie domestique doit être limité et ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

**Végétation mitoyenne :** les haies, arbres et arbustes doivent être plantés à une distance réglementaire de la mitoyenneté. La végétation doit être entretenue par le propriétaire pour ne pas gêner le voisinage ou la circulation des piétons sur la voie publique et notamment les trottoirs.

**Les animaux :** les animaux peuvent gêner les voisins recherchant le calme et la propreté. Dans l'espace public, les propriétaires doivent ramasser les excréments canins (des sacs sont à disposition dans plusieurs lieux de la commune) et tenir leurs chiens en laisse notamment dans les parcs de Marès, de la Mairie et de la Séguinie, fréquentés par de nombreux enfants.

**Les déchets :** les poubelles doivent être sorties les veilles de ramassage, les encombrants emportés à la déchèterie et non pas laissés sur les trottoirs ou jetés " discrètement " dans un champ ou un recoin.

**Les véhicules :** les véhicules doivent être garés sur les places prévues pour le stationnement ou dans les garages et jardins. Il faut veiller à ne jamais bloquer l'accès aux bornes incendies, l'accès des véhicules d'urgence et le passage pour les piétons avec poussettes ou fauteuil roulant.

### Le dialogue : 1<sup>er</sup> mode de résolution des conflits

En cas de difficulté avec un voisin, la première étape consiste à essayer d'en parler, sans attendre, pour arriver à trouver un terrain d'entente au plus vite et à l'amiable. La grande majorité des conflits peuvent ainsi être évités.



### Se faire aider par le conciliateur de justice, une alternative au procès

En cas de trop grande difficulté, le conciliateur de justice est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution, à l'amiable à leur litige. Sa saisine et sa médiation sont gratuites.

#### Patrick Tronche

RDV au 05 57 97 02 70 (Latresne)

[patrick.tronche@conciliateurdejustice.fr](mailto:patrick.tronche@conciliateurdejustice.fr)

#### Jacques Friou

RDV au 05 57 34 42 52 (Créon)

[jacques.friou@conciliateurdejustice.fr](mailto:jacques.friou@conciliateurdejustice.fr)

#### Maison de Justice et du Droit

Rendez-vous gratuits et confidentiels avec des professionnels du droit, des associations, des conciliateurs de justice...

45 Avenue de la Libération - 33310 LORMONT

Tél : 05 57 77 74 60

## La Médiathèque en chiffres

- \* 9 527 livres
- \* 1 326 bandes dessinées
- \* 1 135 DVD
- \* 24 abonnements (1 205 revues)
- \* 184 jeux vidéo
- \* 165 CD pour la jeunesse
- \* 13 542 documents tous supports confondus

# Que trouve-t-on à la Médiathèque ?

**Vous passez devant sans y entrer, vous n'osez pas, vous n'y voyez pas d'intérêt, ça ne vous intéresse pas ? Laissez-nous vous convaincre de pousser les portes de la Médiathèque...**

### **Que trouve-t-on à la Médiathèque ?**

La Médiathèque de Tresses, ce sont deux bâtiments de part et d'autre de l'avenue des écoles (la bibliothèque et l'annexe multimédia). Pour vous guider au milieu des titres qui constituent les collections, l'équipe des bibliothécaires est là pour vous conseiller.

**A la médiathèque, on trouve** des romans, des bandes-dessinées, des documentaires (livres non fictionnels), des DVD, des jeux vidéo pour tous les âges et tous les goûts, des albums et des CD pour enfant.

On trouve même une bibliothèque de graines pour vos plantations de l'année prochaine !

**A la médiathèque, on peut** jouer au jeux vidéo (consoles PS3, PS4 et switch à disposition), consulter internet depuis l'ordinateur mis à disposition.

Chaque dernier jeudi du mois, un animateur vous aide dans vos difficultés liées au numérique.

### **Plus de place aux usagers**

La médiathèque vous accueille avec ses consoles de jeux, son coin lecture avec pouf et tapis et ses nombreuses animations. Elle vous fait une place de plus en plus grande, vous laisse la parole, vous propose de participer aux choix d'achat de livres.

Le prochain rendez-vous aura lieu début 2021, autour de la littérature jeunesse. Parents et enfants pourront choisir leurs futures lectures !

### **Votre médiathèque sur internet.**

Sur le blog de la Médiathèque, vous trouverez les infos sur les prochaines animations mais aussi des articles de fonds, des coups de cœur, des jeux, le catalogue en ligne...

Sur la sitotheque, vous trouverez une sélection de sites internet, blogs, applis ou chaînes YouTube en lien avec les livres présents sur les étagères.

Rendez-vous sur internet  
[mediathequedetresses.wordpress.com](http://mediathequedetresses.wordpress.com)  
[sitothequedetresses.wordpress.com](http://sitothequedetresses.wordpress.com)



# Tresses Informations

## Enquête de satisfaction et appel aux suggestions



*Avant de mener une réflexion sur l'évolution du magazine municipal, nous souhaitons recueillir l'avis des Tressois.*

*Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire et le déposer à la mairie avant le 30 janvier 2021.*

*Merci de votre précieuse participation ! Vous pouvez faire vos remarques sur une feuille jointe à votre réponse.*

*Ce questionnaire est aussi en ligne sur le site de la Mairie.*

**1 - Lisez-vous le magazine municipal Tresses Informations : Oui / Non**

Dans son intégralité : Oui / Non

Seulement les rubriques qui m'intéressent : Oui / Non

En survolant les pages : Oui / Non

**2- Que pensez-vous du contenu et de la présentation du magazine (de 1 : mauvais ; à 5 : très bien) ?**

De la présentation graphique :

Du contenu et de la pertinence des informations données :

**3 - Donnez une note d'appréciation sur (de 1 = mauvais ; à 5 = très bien)**

La taille de la police utilisée :

La qualité des photos :

**4 - Que lisez-vous à chaque numéro ?**

- |                                                         |                                                      |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> L'édito                        | <input type="checkbox"/> Les associations tressoises |
| <input type="checkbox"/> Tresses en images              | <input type="checkbox"/> Tresses pratique            |
| <input type="checkbox"/> Infos habitants                | <input type="checkbox"/> Tribunes libres             |
| <input type="checkbox"/> Les dossiers thématiques       | <input type="checkbox"/> Histoire de Tresses         |
| <input type="checkbox"/> En direct du conseil municipal |                                                      |

**5 - Qu'appréciez-vous le plus dans le magazine ? (ex : certains contenus, format, périodicité, présentation...)**

**6 - Qu'appréciez-vous le moins dans le magazine ? (ex : certains contenus, format, périodicité, présentation...)**

**7 - Aimeriez-vous y voir de nouvelles rubriques, avez-vous des suggestions ?**

**8 - Vous êtes : un homme / une femme**

**Vous avez : Moins de 25 ans / Entre 26 et 49 ans / Plus de 50 ans**

# Les associations tresssoises

Retrouvez plus d'information sur vos associations sur [www.tresses.org](http://www.tresses.org)

## Sport

### Aquitaine troupeau développement

JP Cueille 06.60.58.91.20

### Amicale bouliste

A. Sabater 06 81 03 55 00

### Basket

J.-L. Duthil 05.57.34.05.15

### Cyclotourisme

M. Pinet 06.31.29.22.12

### Echecs

M. Calvo 06.30.27.64.65

### Football

F. Sicard 05.57.34.10.07

### Gymnastique volontaire et baby gym

Mme Sierra 09.54.89.27.43

### Judo

P. Choteau 06.42.84.78.36

### Pétanque

JP.Seyrat 06.82.68.32.61

### Rando Tresses

M. Martel randotresses\_michel.

martet@orange.fr

### Tresses Running

tressesrunning@gmail.com

### Sophrologie

M Barrera 06.18.38.51.58

### Sports fitness

S. Bazerolles 06.19.95.33.09

### Tennis

S.Hérault 05.56.68.34.51

### Yoga - L'instant présent

C. Viallon domie.rousteing@neuf.fr

### Yoga Elka

K. Viandon 06.89.56.65.17

### Wuji Tai Chi Chuan

P. Schmidt 06.25.20.71.62

### Plaisir de peindre

A. Monlong 05.57.34.26.74

### Passion photo tresses

M. Arnaud 06.13.36.00.94

### Poterie

L.Dalmas 05.56.86.09.05

### Rock in tresses

B. Philippeau 06.81.94.31.94

### Art Danse studio

G. Louazil 06.16.75.25.04

### Informatique

Sylviane Roch 06.03.03.28.16

### Ludothèque

Q.Guimbertaud 07.83.94.06.80

### Club tarot

D. Brianceau

db33.brianceau@orange.fr

Les Moucheurs des Coteaux bordelais

contact.mcb@icloud.com

## Social & entraide

### Adapei Handicap mental

M.P. Jameux 05.57.34.11.04

### Adot (don d'organes)

G. Poretto France.adot-33@wanadoo.fr

### ADSB Don du sang

P. Evrard philippe.evrard@e.email

### Age d'or

M. Faure 05.57.34.11.71

### Union nationale des combattants

Raymond Mikaelian

### Ouaga Bx partage

J. Ceccato 05.56.21.96.38

### Paroisse

Abbé Varachaud 05.57.34.13.23

### Scouts de France

S. Viala 06 62 36 78 44

### Bourse aux vêtements

C. Dufrasne 06.88.26.17.60

### FCPE

fcpetresses@gmail.com

## Autres

### AMAP Tresses à table

C. Detrieux 09.53.83.60.55

### Païdéia, école alternative

E. Lavassiere

contact@ecolepaideia.fr

## Culture & loisirs

### Adema

Musique, Arts Plastiques, Théâtre

P.Bayer 05.57.34.02.09

### Cercle occitan

J.-P. Martin 05.57.34.08.55

### Comite de jumelage

G. Rui 05.57.34.11.21

### Palette tresssoise

J. Raymond 05.57.34.18.54

### Etxekoak

JA. Biscaïchipy 06 82 41 94 44

### Les Fils en liberté

F. Meunier 06 58 90 56 31



## AIDEZ-NOUS A FAIRE VIVRE LE CAFE ENCORE MIEUX !

Vous êtes 161 à avoir répondu à notre questionnaire :  
Merci !

C'est un très bon résultat pour ce type d'enquête (proche de 9% des familles Tressois), preuve que ce projet présente de l'intérêt.

### Qui a répondu au questionnaire ?

- 114 femmes et 47 hommes.
- qui se répartissent à peu près équitablement dans les tranches d'âge 25-34 ans, 35-49 ans, 50-64 ans et 65 ans et plus.
- 86 actifs et 62 retraités, 7 demandeurs d'emploi, 5 parents au foyer et 1 étudiant.
- 19 ont laissé leurs coordonnées.

### Voici ce que vous nous avez dit :

Vous êtes prêt(e) à venir au café associatif, deux ou trois fois par mois ou toutes les semaines (157 réponses - 97,5 %).

Vous êtes prêts à participer à des réunions de co-construction (102 - 63,4 %).

Vous souhaitez vous investir dans le projet pour :

- Sa gestion (96 – 59,6 %).
- Son organisation (62).
- Sa création (51).
- L'aide au service (35).
- Les relations avec les partenaires (33).
- L'aide à l'installation (29).
- Le don de matériel ou d'équipement (14).
- Proposition de groupe de musical (1).
- Simplement profiter du lieu (24).

### A votre avis, le café associatif devrait ouvrir :

- Deux ou trois fois par semaine (82 – 60,3 %).
- Une fois par semaine (24).
- Le week-end (15).
- Tous les jours (15).
- L'après-midi (111 – 81,6 %)
- Et/ou le soir (101 – 74,3 %)
- Le matin (38).
- Le midi (19).

Le café pourrait être ouvert aux enfants (127 – 78,9 %) avec des propositions qui leur seraient destinées.

Pour 150 (93,2 %) d'entre vous le partenariat est une bonne idée. Vous avez notamment pensé aux acteurs du développement durable, aux collectivités locales, à des artisans ou producteurs pour les mettre en valeur.

Vous évoquez aussi la création et l'utilisation d'une monnaie d'Intérêt Économique Locale, la MIEL.

En ce qui concerne les activités à y trouver, vous envisagez essentiellement le café associatif comme un lieu de rencontre, d'échanges et de partage, pour vous réunir avec des gens du village et participer à une démarche écoresponsable. Ceci conforte l'esprit dans lequel nous nous sommes engagés dans ce projet.

Nous avons écarté certaines propositions à cause de leur caractère concurrentiel ou inadapté. D'autres, très intéressantes, ont particulièrement attiré notre attention :

- Zone de gratuité/échange/dons, boîte à livres.
- Découverte botanique ou de métiers.
- Philatélie, écologie.
- Karaoké, soirées apéro/concert.
- Tournois de cartes (belote, tarot).

Nous vous renouvelons nos remerciements et nous vous donnons maintenant rendez-vous pour une réunion publique d'échanges qui sera organisée dès que les conditions le permettront.

La date sera communiquée sur notre page Facebook ([www.facebook.com/cafeassotress](http://www.facebook.com/cafeassotress)).

Nous tenons à disposition de ceux qui le souhaitent les résultats détaillés de cette enquête.

## Les moucheurs des Coteaux bordelais



Passionnante, élégante, sportive, exigeante mais respectueuse du milieu aquatique, la pêche à la mouche (PALM) demande au moucheur apprentissage, application, patience, intuition, sens de l'observation, imagination, respect pour réaliser un seul objectif : leurrer un poisson avec une mouche artificielle et le gracier (en le relâchant dans les meilleures conditions possibles).

Notre association propose :

- l'apprentissage de la technique du lancer et du montage des mouches artificielles
- l'initiation à l'étude des insectes aquatiques qui constituent l'alimentation des poissons et sont un marqueur de qualité de nos eaux
- des sorties de pêche en petit groupe
- le tout dans une ambiance conviviale et de partage.

Rejoignez nous  
contact.mcb@icloud.com



*Atelier montage de mouches artificielles.*

## Le jumelage

### LE JUMELAGE A L'HEURE DE LA COVID

L'urgence sanitaire nous a contraints à interrompre toutes nos activités. Ainsi les rencontres 2020 à Tresses et à Fuenmayor ont été annulées, les cours des mois de mars à juin, supprimés, les séances de cinéma reportées en 2021.

L'Espagne et Fuenmayor ont souffert énormément de la pandémie, mais heureusement tous nos amis du jumelage vont bien. Nous nous efforçons de maintenir des relations très régulières avec eux.

C'est un grand bouleversement pour le jumelage et nous en sommes très affectés. Nous avons cependant une priorité : tout prévoir pour assurer la continuité de notre association.

Rentrée d'octobre 2020 cours d'espagnol : nous avons créé trois groupes de manière à respecter le plan sanitaire qui limite à 5 le nombre maximal de personnes autorisées dans la salle de classe à Marès.

Avec le nouveau confinement, nous avons mis en place un cours par vidéo avec Juana notre professeur. Cela permet de continuer à pratiquer l'espagnol, pour ceux qui ont accepté ce mode de fonctionnement.

Tout cela, pour vous dire que nous nous adaptons en fonction des événements. Nous espérons revenir à la normalité et reprendre petit à petit toutes nos activités.

Ce jour viendra, en attendant faites attention à vous et aux autres ! Le Jumelage vous souhaite de passer de bonnes fêtes.

Rendez-vous en 2021 !!!



## Rando' Tresses



Une nouvelle labellisation à Rando'Tresses

Dans le cadre de la thématique Randonnée et santé de la Fédération Française de Randonnée, le club de Rando'Tresses s'est engagé dans une démarche de labellisation en proposant des activités de randonnée à destination d'un public malade, isolé ou sédentaire, dans un but thérapeutique ou en tant que simple source de bien-être physique et psychologique.

En proposant des randonnées adaptées les deuxièmes et quatrièmes vendredis de chaque mois, le club est la structure idéale pour permettre l'accès à ces activités aux personnes qui en sont écartées pour des raisons de santé.

Le label a été obtenu en octobre 2020 .

Daniele et Patrick GOUIFFES, formés à cette pratique, prennent en charge l'animation de ces randonnées.

## Club cyclotourisme tressois

Le bilan 2020 est bien sûr en demi-teinte pour notre club, et pour conclure cette année très particulière, notre assemblée générale prévue le 11 décembre a malheureusement été annulée.

Mais notre optimisme et notre volonté nous font espérer la réalisation de beaux projets pour 2021.

Retrouver le lien social est indispensable, aussi souhaitons que nous puissions vivre un bon moment de convivialité lors de la traditionnelle soirée "fruits de mer", prévue le samedi 27 mars 2021 dans la toute nouvelle salle du Reffet.

Puis pour le week-end de la Pentecôte, nous irons gravir le Mont Ventoux et parcourir les chemins autour de Vaison La Romaine. En Septembre, nos efforts seront concentrés sur les routes du Pays Basque. De mars à juin, nos sorties mensuelles nous amèneront successivement en Charente, dans le Lot-et-Garonne, en Dordogne, et dans le Médoc.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et participer à la concrétisation de ces objectifs. Leurs réussites sont aussi le fruit des rencontres hebdomadaires les lundis, mercredis et samedis, départ à 13h45, devant la mairie de Tresses.

Au nom des adhérents du CCT, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année dans le respect des règles sanitaires, ainsi qu'une excellente année 2021.

Michel PINET - 06 31 29 22 12

clubcyclotresses@gmail.com



## Gymnastique volontaire Tresses

Salle multisports de Petrus  
13 Avenue des Bons Enfants 33370 Tresses

Vous avez un peu de temps pour vous occuper de vous ?

Pour votre santé, bougez, venez nous rejoindre !

Dans une ambiance conviviale vous pourrez suivre des cours de renforcement musculaire, cuisses, fessiers, abdos, gym minceur, step, cardio, body barre, étirement, etc.

Sur des musiques entraînantes, vous aurez le plaisir de rester en forme auprès de nos animateurs Jacqueline, Dominique et Ludovic qui sauront vous motiver par des exercices appropriés.

### GYM ADULTES

Le lundi et le jeudi de 9h à 10h

Le lundi de 18h30 à 19h30

Le mardi de 18h30 à 19h30

Le jeudi (PILATES) de 17h30 à 18h30 ou de 18h45 à 19h45

### GYM ADAPTEE SENIOR (Gym douce)

Le lundi de 16h30 à 17h30

Le vendredi de 10h45 à 11h45

### RENSEIGNEMENTS :

Josiane 06 10 69 31 38

Danielle 06 41 88 86 38

[gymnastiquevolontairetresses@laposte.net](mailto:gymnastiquevolontairetresses@laposte.net)

### BABY GYM (0/3 ANS)

Eveil corporel, du sport pour les petits.

Une méthode adaptée aux enfants.

Stimulation, sociabilisation, autonomie, créativité, relaxation.

Le vendredi de 17h45 à 18h30

POUR LES MATERNELLES (3/5 ans ) le mercredi de 15h15 à 16h

POUR LES PRIMAIRES (6/10 ans) le mercredi de 14h à 14h45

### RENSEIGNEMENTS :

Josiane : 06 10 69 31 38

Christine : 07 63 95 83 57

[cricrivald@orange.fr](mailto:cricrivald@orange.fr)

## Palette tressoise

Palette Tressoise  
Jacqueline RAYMOND  
06 76 46 40 77  
[demray33@icloud.com](mailto:demray33@icloud.com)

Depuis plusieurs mois maintenant, Covid oblige, nous sommes privés de notre atelier de peinture. Nous attendons avec impatience des jours meilleurs pour pouvoir à nouveau manier pinceaux, palettes, couteaux. Ne désespérons pas, nous sommes toujours là avec notre animateur Pascal Vallet.

Si cela est possible nous prévoyons du 4 au 12 mars 2021

une exposition des œuvres de l'atelier à la petite salle du « Reflet ».

Venez nombreux nous voir.



Aquarelle de Maguy Dupuy

## Passion Photos Tresses

Malgré la crise sanitaire actuelle, notre association continue l'aventure.

Nous ne trouvons pas indispensable de nous réunir en salle tant que le virus est là, nous avons des moyens virtuels pour échanger nos photos et des conseils, même si le moment convivial nous manque, celui-là est sans danger.



Cette exposition durera le temps que les commerçants voudront bien garder les photos, qui seront sous cadres dans les lieux publics, et plastifiées à l'extérieur (arbres, parkings, etc.).

Passion Photos Tresses vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et de vos proches.

Les adhérents proposent un thème par mois sur le confinement pour préparer une exposition de ces clichés.

Cette année n'ayant pas d'exposition photographique dans la salle le Reflet, nous envisageons d'organiser une exposition « confinée » oiseaux, dame nature, et portraits avec masque, dans le village pour le mois de mars.

Photographiquement vôtre,  
Passion Photos TRESSSES

Michèle ARMENAUD 06 13 36 00 94  
Alain PERICHON 06 81 90 23 78  
Véronique REYES 06 82 44 64 68



## ADEMA



Adema, ne lâchons rien !

Ça ne surprendra personne : la crise sanitaire et les décisions successives des pouvoirs publics pour la contenir (suspension des activités en octobre, deuxième confinement

en novembre) ont fortement perturbé la bonne marche des associations de notre cité.

L'Adema n'a donc pas été épargnée, elle non plus. Et pourtant... le début d'année avait bien commencé, les activités ayant repris leur cours normal dès le mois de septembre.

Nous avons prévu la tenue de notre arbre de Noël le 12 décembre à la salle du Reflet. Il a finalement été annulé pour les raisons sanitaires déjà évoquées.

Cependant, nous avons, tout comme au printemps dernier, voulu maintenir le lien avec nos adhérents autant que cela a été possible.

Si certains ateliers ont été contraints de cesser leur activité, les cours individuels ont pu se dérouler à distance en visio ou par vidéo conférence comme pour les arts plastiques.

Garder le lien : on ne peut pas envisager l'après confinement sans les associations et notamment celles de la culture. Le rôle de l'Adema est de permettre l'accès à la culture au plus grand nombre. C'est dans son ADN. Nous aurons tous besoin de nous retrouver ensemble, de « refaire culture ensemble ». Alors oui, ne lâchons rien!

Enfin, il est encore possible, pour cette saison 2020-2021 de vous inscrire, même en cours d'année.

Nous avons de la place en percussions africaines, à la chorale, en théâtre ou à l'éveil musical. Il ne vous sera pas difficile de vous y intégrer, puisque quelques séances seulement ont été données. Il est encore tout à fait possible d'y trouver une place.

Pour ce faire, n'hésitez pas à joindre :

- Le Directeur artistique Yan Corneau au 06 87 30 23 09
- Le Président Pierre Bayer au 06 24 92 79 29

Pour tout renseignement, vous pouvez également consulter notre site mis à jour en cliquant sur le lien suivant : [www.adematresses.fr](http://www.adematresses.fr)

A bientôt !



## Etxekoak choeur basque d'hommes

Nous garderons de cette année 2020 un souvenir particulier. Elle avait commencé sous de bons auspices et voilà que depuis le 16 mars nos activités ont été arrêtées puis reprises en septembre en respectant le protocole COVID.

Après notre traditionnel concert de fin d'année 2019, nous nous sommes produits à Salignac de Mirambeau le 25 janvier dans le cadre de l'inauguration des travaux de rénovation de l'église du 12<sup>ème</sup> siècle puis le 21 février nous étions à Gradignan pour un concert que nous avons organisé.

Suite à la pandémie plusieurs concerts programmés ont été annulés, le 28 mars à Tresses, le 25 avril à Cognac, le 13 juin à Vendays Montalivet (reporté au 24 octobre), le 27 juin au Château Charron à Saint-Martin de Larruscade, le 15 août en la cathédrale de Saint-Martin de Comminges (31), et le 28 novembre en la cathédrale de Périgueux.

Nos activités ont pu reprendre en septembre, ce qui nous a permis de préparer notre concert du 24 octobre de Vendays Montalivet en respectant les gestes barrières et le protocole sanitaire. Et maintenant nous n'attendons plus qu'une chose, que nos activités reprennent rapidement dans des conditions normales.

Notre prochain concert sera à Tresses salle du Reflet avec l'ensemble vocal basque KANTA HERGARAI de Lecumberri samedi 19 février 2021 à 20h.

Le nouveau chœur de Femmes parrainé par le chœur ETXEKOAK avait commencé ses répétitions en début d'année 2020. Tous les mercredis à 20h, elles étaient une quinzaine à répéter autour de leur chef de chœur Sayo CHHIM salle de la Fontaine.

Leurs activités ont également été arrêtées le 17 mars et reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront. Le recrutement des choristes est toujours ouvert. Si vous êtes intéressées, n'hésitez pas à y participer. Il n'est pas nécessaire de connaître le basque ni de connaître le solfège.

Les répétitions ont lieu tous les mercredis à Tresses à 20h à la salle du Reflet. Le répertoire est composé de chants du monde.

Pour tout renseignement, Sayo CHHIM se tient à votre disposition (sayoapsara@gmail.com ou 06 59 61 65 18).

Le chœur ETXEKOAK vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Signé  
ABESLARIAK (les choristes)

Vous pouvez nous rejoindre : sur Facebook : ETXEKOAK et sur [www.etxekoak.com](http://www.etxekoak.com)

## Amap - Tresses à table

Tresses à table dont six adultes maxi,

OUI, MAIS... cela ne vous empêche pas de vouloir cuisiner de bons produits, sains et gouteux. En entrée une salade de chèvre chaud au miel de nos campagnes. Une bonne poularde avec ses légumes d'hiver, ou un gigot d'agneau broutard aux pommes, un bar grillé aux herbes et tout ceci avec un beau pain aux graines, bien cuit.

Si je vous ai mis l'eau à la bouche sachez que tout cela est possible (hormis la poularde) grâce aux producteurs de l'AMAP.

Si vous voulez vous renseigner vous pouvez consulter notre site à l'adresse <https://tressesatable.wixsite.com/tressesatable> ou sur <https://app.cagette.net/group/4160> ainsi que par courriel à l'adresse [tressesatable@gmail.com](mailto:tressesatable@gmail.com) ou au 06 86 16 43 17.





## Wuji Tai Chi Chan

L'association de TAI CHI CHUAN de Tresses vous attend dès la reprise des activités sportives les lundis de 14h à 15h15 et les jeudis de 18h30 à 19h45 au complexe sportif de Petrus.

Nous accueillerons dès cette reprise aussi bien les grands débutants que des pratiquants plus confirmés.

Le Tai Chi Chuan est un art martial interne chinois d'origine taoïste qui travaille sur l'Intention (le Yi) et l'Énergie (le Qi) que chacun porte en soi, afin d'améliorer sa santé et son habileté martiale.

Ce qui est mis en jeu dans la pratique du Tai-Chi-Chuan peut intéresser beaucoup d'entre nous : un relâchement très profond, la recherche du calme intérieur et de l'unité, le centrage, l'ancrage, la connexion à l'autre, l'expression d'une force douce élastique qui se substitue à la force musculaire brute, une méthode d'auto-défense efficace et l'ouverture de conscience.

Déroulement des cours de tai chi chuan :

Nous commençons le cours par un échauffement afin d'ouvrir doucement le corps et ralentir le rythme de la journée. Cet échauffement se fait dans la plus grande relaxation afin de permettre d'assouplir le corps et de relâcher les tensions mentales, musculaires et articulaires.

Nous faisons ensuite parfois la marche "tai chi" pour travailler sur la notion d'équilibre et de relaxation en mouvement, puis, nous continuons la séance par un travail sur l'enchaînement et enfin sur un travail avec partenaire pour explorer les dimensions martiales et énergétiques du tai chi chuan.

N'hésitez pas à venir faire un cours d'essai gratuit si ces quelques mots ont trouvé un écho en vous. Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous au 06 25 20 71 62 ou par mail à [contact@lepic.org](mailto:contact@lepic.org).

## La ludothèque

En cette nouvelle année qui débute vient le temps des bonnes résolutions. Et la ludothèque n'échappe pas à la règle, en essayant de proposer de nouveaux jeux pour égayer le quotidien.

Ce début d'année va ainsi marquer l'arrivée de nouveautés à la ludothèque que nous nous ferons un plaisir de vous faire découvrir.

Mais outre les jeux de sociétés et les jouets, une après-midi d'initiation au jeu de rôle verra le jour au sein de la ludothèque en ce début d'année.

Concrètement, qu'est-ce que le jeu de rôle ?

Un meneur de jeu prépare un scénario dont les joueurs seront les héros. Il les met en situation, chacun incarnant le rôle d'un personnage, et ils vont ensemble vivre cette aventure en prenant

les décisions de leur choix, les dés décidant en général si leurs actions sont des réussites ou des échecs. Ce type de jeu est basé sur la liberté de choix et la construction commune d'une histoire, dont l'ambiance est aussi variée qu'il existe de genre littéraire.

Que vous soyez simplement curieux de découvrir ce type de jeu, un habitué ou un ancien joueur, vous serez le bienvenu autour des tables pour venir tester nos scénarios qui n'attendent que des joueurs !

Nous aimons faire découvrir des jeux, mais il est bon de rappeler que nous aimons aussi en découvrir grâce à vous ! Si jamais vous connaissez des jeux qui vous plaisent et que nous ne possédons pas, n'hésitez pas à nous en parler, ils feront peut-être partie de nos futures nouveautés !

## Secteur paroissial de Tresses

Tresses, Artigues, Pompignac, Fargues, Salleboeuf, Bonnetan, Camarsac, Loupes

*Abbé Michel Varachaud* – 05 57 34 13 23 - Administrateur du secteur, curé dans l'attente de celui qui sera nommé pour la rentrée de septembre 2021.

*Laurent Kitiaschvili*, diacre - 06 19 27 44 25 - Assure l'animation générale du secteur

Chaque week-end : 3 messes samedi à 18h30 dimanche à 9h et 10h30

Actuellement, à cause du confinement, une 4<sup>ème</sup> messe le dimanche à Fargues à 18h30

La messe du dimanche à 10h30 est toujours célébrée à Tresses.

*Aux portes des églises, consulter les affiches.*

*Catéchisme* : pour les tout-petits et le primaire : contacter Heidi Aussédats au 06 70 56 90 71 ; pour le secondaire : Florence Angla au 05 57 34 28 59

*Pour inscrire un baptême* : s'adresser à Marie-Pascale Jameux 06 70 01 53 47

*Pour inscrire un mariage* : s'adresser à Christiane Pouget 06 24 55 17 17

*Préparation des adultes au baptême, à l'Eucharistie, à la Confirmation* : Claire Sajous 06 08 13 87 27

*Pour les confessions* : sur rendez-vous au presbytère de Tresses 05 57 34 13 23

Et consulter les affiches au moment des fêtes, aux portes des églises.

*Malades* : M. L'abbé 05 57 34 13 23

### *Chalet de montagne à Gabas*

Chalet dans la vallée d'Ossau : 20 places : confort, chauffage et cuisine.

Est loué toute l'année : sports d'hiver... Promenades en montagne l'été... Petit train dans la montagne.

Location à des prix raisonnables.

S'adresser à Josette Peyronneau 2, Hameau de Fabre à Tresses 06 78 36 45 31

Appel à toutes les bonnes volontés, aux jeunes et moins jeunes, pour animer notre communauté paroissiale et ces magnifiques églises que nous avons dans toutes nos communes.

### *Messes de Noël :*

*24 décembre* : à Tresses à 16h30 - 19h - 21h / à Fargues à 19h

*25 décembre* : à Tresses à 11h



## Sport Fitness Tressois

L'association Sport Fitness Tressois a su s'adapter aux conditions sanitaires particulières.

Ainsi, nous vous proposons de continuer à pratiquer votre activité soit sous forme de vidéos envoyées toutes les semaines soit sous forme de cours en visio.

Vous pouvez pratiquer :

- De la zumba : les lundis de 10h30 à 11h30 et vendredis de 19h à 20h avec Claire,

- Du Fitness renforcement musculaire les mercredis de 19h30 à 20h30 avec Julie,

- De la Dance kids les vendredis de 17h30 à 18h15 pour les 5-10 ans et de 18h15 à 19h pour les 11-15 ans avec Claire.

Nous espérons vous voir bientôt en présentiel !

Coordonnées : 06 19 95 33 09

sportfitnessstressois@gmail.com

site : sportfitnessstressois.fr

Facebook : Sportfitness Tressois

Yoga Kundalini

## L'instant présent

Association l'Instant Présent : cours le mardi à 19h Salle Pétrus.  
L'association l'Instant Présent succède à L'association Sat Nam.

Nous tenions ici à remercier et honorer Nicole Barrère qui avait créée l'association Sat Nam et ouvert ce cours de yoga à Tresses en septembre 1988, à une époque où le yoga « faisait peur »!

Grâce à sa passion, son dévouement, sa ténacité, elle a grandement participé au développement du Kundalini Yoga en France et à l'étranger. Directrice formatrice des professeurs de yoga auprès de la fédération, nous lui souhaitons une bonne semi-retraite et continuons de perpétuer ce qu'elle nous a enseigné avec rigueur, patience et bienveillance.

Pourquoi le yoga nous apporte-t-il tant de bienfaits ?

En premier lieu : parce que nous apprenons (enfin) à respirer correctement et consciemment. Ainsi, au fur et à mesure des semaines nous commençons à ne plus être en manque d'oxygène. Notre manque d'oxygène est la première source de tensions dans le corps, le mental, l'émotionnel. Ces tensions, insidieusement, deviennent chroniques, créant de nombreux désordres dans notre vie de tous les jours : douleurs, nervosité, anxiété...

En deuxième lieu : parce que nous guidons le corps dans une succession de postures statiques ou en mouvements, dans un ordre bien précis, pour des temps précis donnés, les yeux fermés, dans le silence, ce qui a une action directe et rapide sur notre système nerveux, notre système glandulaire, nos organes vitaux.

En troisième lieu : parce que nous apprenons à nous relaxer et à apprécier d'être dans l'immobilité et le lâcher prise, ce qui permet à l'énergie de circuler librement dans tout le corps.

En quatrième lieu : parce que nous apprenons à méditer (état de non-pensées). Sentir la Paix en soi et la laisser s'installer, créant ainsi un espace énergétique toujours disponible où que vous soyez.

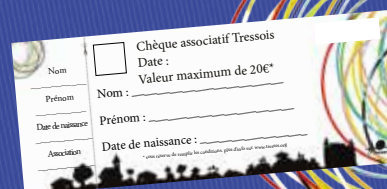
En ces temps de confinement, l'activité de l'association continue. Chaque semaine, les adhérents qui le souhaitent reçoivent par mail le cours de yoga en audio et en écrit, leur permettant ainsi d'être guidés « comme s'ils y étaient ». Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous reprendrons avec joie les cours en présentiel.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année,  
Agissons, ou essayons d'agir, avec Cœur et Conscience,

Mme Dominique Rousteing, Professeure yoga Tresses  
asso.linstant.present@neuf.fr



**Exceptionnellement  
disponible  
jusqu'au 31 mars 2021  
pour l'année 2020-2021**



**Vous avez moins de 18 ans,  
Votre chèque asso'  
vous attend  
à la mairie**



## **SEMOCTOM - GESTION DES DECHETS DECHETERIE**

ZONE D'ACTIVITE DE TRESSSES

05.56.21.19.79

Ouverture : du lundi après-midi au samedi

Encombrants, déchets verts (sauf souches), ferrailles, papiers, cartons, piles et batteries, huiles de Vidange, pneus...

Les dépôts des professionnels sont interdits

Sont exclus : Ordures ménagères, produits toxiques, gravats, amiante...

Contrôle d'accès : s'inscrire préalablement sur le site In-terne du SEMOCTOM pour disposer d'un SEMOCODE - 25 passages ou 2,5 tonnes d'apports gratuits par an et par foyer.

## **DECHETS MENAGERS**

3 poubelles pour mieux trier :

- poubelle (papier, carton) couvercle jaune
- poubelle (verre) couvercle vert
- poubelle (déchets ménagers) couvercle bordeaux

## **DECHETS VEGETAUX**

Par décision préfectorale, le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Les déchets verts doivent être compostés ou déposés en déchèterie

Rappel ELAGAGE : Quand les branches d'un arbre, situé sur une propriété privée en bordure de voie publique, gênent la circulation, la visibilité ou cachent un panneau ou un feu de signalisation, il incombe au propriétaire de les élaguer.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

Merci de signaler à la Mairie tout défaut d'éclairage

## **DIVAGATION DES CHIENS**

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils ne doivent pas laisser vagabonder leurs animaux, sous peine de ramassage par la fourrière (service payant).

## **VETERINAIRE**

Cabinet vétérinaire - Corinne MAILLOCHAUD  
Avenue de Branne - 33370 Tresses  
Tél : 05.56.78.38.14

## **PERMANENCES EN MAIRIE**

### **CONSEILLER ARCHITECTURE**

CAUE Mme Van Der Elst le 3ème mercredi du mois  
05.56.97.81.89 (sur rendez-vous) :

### **MISSION LOCALE**

Un jeudi sur deux de 8h45 à 12h

Uniquement sur rendez-vous au 05 57 77 31 00

## **GENDARMERIE**

Brigade de Tresses : 05 57 34 45 00

Service de pré-plainte en ligne :

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

### **DÈS 16 ANS**

Les jeunes garçons et filles doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille, dès leur 16ème anniversaire ou le mois suivant.

## **BRICOLAGE ET JARDINAGE**

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

## **PRESBYTERE**

Abbé Michel VARACHAUD : 05.57.34.13.23

Permanence le vendredi de 10h à 12h

## **TAXI CONVENTIONNE**

Xavier LABAT 06.87.04.16.68

## **DEFIBRILLATEURS**

Vous pouvez sauver une vie !

### **Mairie de tresses**

hall d'entrée

### **Salle des sports**

côté infirmerie

### **Stade petrus**

Football : vestiaires, sortie des joueurs

Tennis : entrée du club house

### **Salle Multisports de Pétrus**

Espace d'accueil

### **Salle de la fontaine**



## PROFESSIONS MEDICALES ET PARAMEDICALES

### MEDECINS GENERALISTES

|                       |                |
|-----------------------|----------------|
| Cabinet Médical Mélaç |                |
| Dr DELAMARE           | 05.57.34.33.33 |
| Dr DELARUE            | 05.56.72.58.47 |
| Cabinet Médical Bourg |                |
| Dr FORMERY            | 05.57.34.17.95 |
| Dr PEREKRESTOW        | 05.57.34.06.99 |
| Dr FONTES             | 05.57.34.48.48 |
| Dr HOUSSOU            | 05.57.34.06.79 |

### CENTRE DE PEDIATRIE DE TRESSES

#### PEDIATRES

|                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| Dr CECCATO, Dr BOUFFARD, Dr VASILEVA, |                |
| Dr DE PRUNELE, Dr BRINTET             | 05.57.97.05.05 |

#### PSYCHOLOGUES

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| Nadège BADET        | 06.99.96.29.99 |
| Stéphanie LAURENT B | 06.95.91.17.49 |
| Veena MURDYMOOTOO   | 06.22.18.67.44 |
| Aurore VAROQUI      | 06.82.96.29.46 |

#### KINESITHERAPEUTES

|                        |                |
|------------------------|----------------|
| Julien GUINOT          |                |
| et Sophie DORDOT MOREL | 07.62.65.92.13 |

#### INFIRMIERES

|                   |                |
|-------------------|----------------|
| Laurence GRAUX    |                |
| et Stéphanie AUGÉ | 07.50.25.53.48 |

#### PSYCHOLOGUES

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| Anne-Solène GATZOFF | 06.74.87.87.52 |
| Nadège BADET        | 06.99.96.29.99 |
| Patrick GALABER     | 07.69.20.97.60 |
| Stéphanie LAURENT   | 06.95.91.17.49 |

#### PSYCHOLOGUE-PSYCHOTHERAPEUTE

|                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| Aurore VIDEAU - Cabinet Médical Bourg |                |
| Irène MORPAIN                         | 06.61.59.37.52 |

#### PSYCHANALYSTE CLINICIENNE

|            |                |
|------------|----------------|
| Anne ROCHE | 06.46.14.86.20 |
|------------|----------------|

#### KINESITHERAPEUTES

|                                         |                |
|-----------------------------------------|----------------|
| Philippe BAUDET, Marie-Aurélien PRIVAT, |                |
| Dorothée HOUIS, Sandra VENIENT          | 06.37.81.01.68 |
| Danièle SWIATEK                         | 05.57.34.01.07 |
| David RUI                               | 06.81.02.27.90 |
| Sabrina BARDIN                          | 06.28.64.03.69 |

#### ORTHOPHONISTES

|                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| Sylvia RUI et Delphine THAVEL | 05.57.34.21.14 |
|-------------------------------|----------------|

#### OSTEOPATHES

|                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| Olivier SUCHEIX, Séraphin PISCIONE |                |
| et Grégory GONZALEZ                | 05.57.34.42.04 |
| Marine GANON                       | 07.87.72.75.03 |
| Mélanie SEVAUX                     | 07.81.75.06.94 |
| Mathilde BLANCQUAERT               | 07.64.62.36.92 |

### DENTISTES

|             |                |
|-------------|----------------|
| Dr LAGRAVE  | 05.57.34.01.02 |
| Dr AUSSÉDAT | 05.57.34.01.02 |
| Dr DIBY     | 05.56.21.19.76 |

### PEDICURE - PODOLOGUE

|             |                |
|-------------|----------------|
| Mme EXANTUS | 05.57.34.22.73 |
|-------------|----------------|

### REFLEXOLOGUE REFLEXOTHERAPEUTE

|                |                |
|----------------|----------------|
| Caroline VALES | 06.03.00.52.28 |
|----------------|----------------|

### SAGE FEMME

|                         |                |
|-------------------------|----------------|
| Céline ARRACHART        | 05 56 94 65 87 |
| Nathalie TAUZIN-RAYNAUD | 06 72 40 04 27 |

### SOPHROLOGUE

|                  |                |
|------------------|----------------|
| Alexandra CORNET | 06.84.82.84.23 |
|------------------|----------------|

### PHARMACIEN

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| Pharmacie du centre | 05.57.34.18.49 |
|---------------------|----------------|

### INFIRMIER(E)S

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| Patricia SARRIEAU         | 05.57.34.10.24 |
| et Catherine MUNOZ        |                |
| Linda LABUSSIÈRE          | 05.57.34.06.72 |
| et Céline RAMIÈRE         |                |
| Béatrice BARRA            | 05.56.30.36.82 |
| Gaëlle ASTORI             |                |
| et Nellie VILLOTEAU PIRES | 07.87.86.66.86 |
| Bruno KAHN                | 06.78.82.75.05 |
| Véronique HATTON          | 06.43.94.54.94 |
| Samira CHAARA             | 06.22.62.72.47 |
| Tiffany MONMARRIN         | 06 48 02 41 53 |
| Sophie PENNEC             | 06 20 60 66 15 |
| AMADE SANTE               | 05.56.06.09.89 |

### OPTICIEN

|                |                |
|----------------|----------------|
| Romain HAUGUÉL |                |
| Vision libre   | 06 30 52 61 62 |

### DIETETICIENNE, NUTRITIONNISTE et COACH SPORTIF

|                |                |
|----------------|----------------|
| Pauline BALSAC | 06 25 82 41 94 |
|----------------|----------------|

## SOCIAL

|                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| Assistante sociale                 | 05.56.40.13.50 |
| à la MDSI de Floirac ou à domicile |                |
| Accueil aux victimes d'agression   | 05.56.79.87.77 |
| Enfance maltraitée                 | 119            |
| Apafed (femmes battues)            | 05.56.40.93.66 |
| SOS Amitié                         | 05.56.44.22.22 |
| CIRA/Renseignements administratifs | 39 39          |

## Tresses Ensemble

Voici que s'achève cette étrange année 2020 sans que nous ayons pu vaincre cette pandémie qui affecte depuis de nombreux mois notre vie quotidienne, perturbe nos rapports sociaux, met à mal la vie associative et affaiblit notre économie.

Il y a maintenant plusieurs mois, les Tressois nous ont accordé leur confiance et ont choisi le projet de mandat que nous leur avons proposé. Nous nous sommes engagés sur 101 propositions qui touchent à la vie quotidienne et à la citoyenneté. Depuis le jour de l'élection nous travaillons sans relâche à la concrétisation de ce projet construit avec et pour les Tressois.

Malgré la Covid plusieurs de nos propositions sont d'ores et déjà mises en œuvre.

Lors du Conseil municipal du 12 novembre, nous avons créé ou renforcé plusieurs dispositifs de démocratie participative et nous appelons les Tressois à s'en saisir.

Nous avons fait évoluer le Forum Tressois, espace de concertation et de propositions, pour que les jeunes et les seniors y soient mieux représentés.

Nous avons créé le budget participatif et l'avons doté d'un fonds de 46 000 euros à disposition des habitants

qui peuvent dès à présent proposer un projet d'intérêt général qui sera soumis au vote des Tressois et s'il est retenu, sera concrétisé en 2022.

Nous avons créé le droit de saisine du conseil municipal qui peut ainsi être interpellé, par au moins 200 électeurs de la commune, sur toute question de sa compétence.

Nous avons introduit deux repas bio par semaine à la restauration scolaire et davantage de circuits courts et de produits sous label, le tout facturé en fonction des revenus de chacun.

Nous avons poursuivi les aménagements de voirie (trottoirs, stationnement, eaux pluviales, réfection de chaussée...).

Nous avons distribué 280 chèques associatifs ce qui représente 5 600 € de baisse de cotisation pour les enfants qui seront compensés et reversés aux associations tressoises.

Parallèlement, nous avons engagé plusieurs projets qui se concrétiseront à moyen terme.

Nous facilitons la création du café associatif dans une démarche participative pour que les Tressois se saisissent de ce projet.

Nous travaillons à la réhabilitation de la salle du Marronnier, salle dédiée aux associations au rez de chaussée et aux archives municipales à l'étage.

Nous avons engagé une étude pour le projet d'aménagement du parc de la Séguinie, en y incluant notamment des toilettes publiques.

Nous allons créer un espace citoyens sur le site internet pour faciliter vos démarches (inscriptions scolaires, chèques associatifs...).

Nous allons lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt grâce auquel des candidats pourront proposer des projets pour la maison Marès et le château de la Séguinie.

Nous créerons deux logements dans l'ancienne maison des Arts.

Nous sommes donc, selon la formule consacrée, au travail pour que chacun, ancien ou nouvel habitant, puisse évoluer, s'épanouir, se divertir et se reconnaître dans la vie tressoise.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes et une heureuse année 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Les élus de «Tresses Ensemble»

[www.tressesensemble.com](http://www.tressesensemble.com)

<https://www.facebook.com/tresses.ensemble>.

[tresses.ensemble@orange.fr](mailto:tresses.ensemble@orange.fr)

*Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. A ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'équité, d'attribuer un espace identique aux 22 élus de Tresses Ensemble et aux 5 élus du Nouvel Elan Tressois. Les propos publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs signataires.*

## Nouvel Elan Tressois

Le règlement intérieur d'un Conseil Municipal.

À quoi cela sert-il ?

Le contenu du règlement intérieur a vocation à fixer des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

C'est une véritable législation interne du conseil municipal.

Qui l'établit ?

Le règlement intérieur est voté dans une délibération du Conseil Municipal. L'Association des Maires de France (AMF) propose un modèle qui « n'a qu'un caractère strictement indicatif » (c'est ce qui est écrit en préambule).

L'AMF dit : « Le contenu du règlement intérieur est fixé librement par le conseil municipal qui peut se donner des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ».

Il y a également les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatives au Conseil Municipal.

Lors du Conseil Municipal du 12 novembre 2020, le maire a soumis au vote la délibération pour adopter le règlement intérieur de Tresses. Nous avons proposé 23

amendements afin d'améliorer ce règlement intérieur qui est très restrictif et ne respecte pas les droits de l'opposition.

Aucun des amendements n'a été débattu avec les membres du conseil. Le maire a annoncé à l'assemblée que nos amendements n'étaient pas dans la loi, ou qu'ils ne correspondaient pas au règlement de l'AMF ou qu'ils étaient contraires au CGCT. Amené comme cela, vous imaginez bien que les 21 membres de la majorité n'ont pas levé le petit doigt pour poser la moindre question.

C'est pourtant bien dommage car nombre de nos propositions sont dans le règlement de l'AMF, mais qui a lu le règlement de l'AMF avant de venir au Conseil Municipal en dehors de l'élue en charge du dossier ?

Par exemple, nous demandons la possibilité de poser des questions écrites. Réponse du maire « en ce qui me concerne je resterai fidèle à la proposition de l'AMF ». Or l'AMF l'a inscrit dans son article 6.

Dans les communes de plus de 5000 habitants, il est obligatoire de mettre en place une commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées. Sachant que notre commune frôle les 5000 habitants et qu'au vu des terrains encore à bâtir (notamment dans le secteur Gibert) il est quasiment certain que nous allons atteindre ce seuil de 5000 habitants avant la fin de la mandature. Nous avons donc proposé de mettre en place dès à présent

cette commission accessibilité et de l'inscrire dans le règlement intérieur.

Refus cinglant de l'ensemble des 22 membres de la majorité... Les personnes en situation de handicap et toutes celles qui y sont sensibilisées apprécieront...

Notre amendement 22 était un article supplémentaire à ajouter dans le règlement intérieur. La place réservée à l'opposition dans les supports d'information de la commune. Il s'agit de réserver une place à l'opposition dans tous les supports de communication de la commune (papier, vidéo, site internet, page Facebook...). Les 22 membres de la majorité l'ont rejeté en bloc alors que c'est « la loi » comme dit si bien le maire... (Article L. 2143-3 du CGCT (modifié par la loi n°2013-403 du 17 mai 2013).

Dans ces conditions que faire ? Nous taire ? Accepter le mépris des membres de la majorité ? Ou agir, mais comment ?

Nous avons décidé d'écrire à Madame la Préfète pour demander l'annulation de la délibération du règlement intérieur qui ne respecte pas le cadre de la loi. A suivre...

Vous pouvez continuer à consulter notre page facebook ([nouvelelantalatressois](https://www.facebook.com/nouvelelantalatressois)) et prendre contact avec nous directement par téléphone (06 95 97 78 93) ou par mail ([nouvel.elan.tressois@gmail.com](mailto:nouvel.elan.tressois@gmail.com)).

# Histoire de Tresses

---

## Une vannerie en ronce et paille de seigle



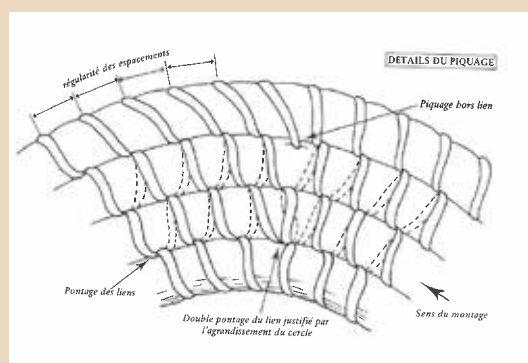
La corbeille est confectionnée en tressant avec un lien végétal généralement fait de tiges de ronces, des cordons de paille de seigle.

Cette technique consiste à assembler des faisceaux de paille fine au moyen d'un brin souple qui, à chaque tour, est piqué dans le lien précédent. Elle s'apparente à la vannerie et à la sparterie.

Si l'ustensile pouvait être façonné sans trop de frais, il avait l'autre avantage de pouvoir durer très longtemps. La paille de seigle, en effet, peut se conserver des siècles, si on l'entrepouse à l'abri de l'humidité et loin du feu.

Les archéologues ont pu établir, de la façon la plus formelle que les plus anciennes vanneries découvertes dans les sables du désert égyptien appartiennent à cette technique de la paille à lien cousu.

Lucien DELUGA †



*Faisons de*

**2021**

*l'année du retour  
aux rencontres, aux partages,  
et aux découvertes...*

*Christian Soubie  
et l'équipe municipale  
vous souhaitent  
une très belle année*

*Le Reflet,  
Scène et  
tribune*

